



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 104838

Texte de la question

M. Camille de Rocca Serra appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités afin de clarifier et d'obtenir la définition exacte de maladie professionnelle pour des personnes connaissant un handicap léger ou grave.

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104838

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 10003